



# Début des créneaux UNSS : Mardi 15 septembre. Licence à 5€ avec Pass Culture Sport 79

publié le 11/09/2020

Il existe au collège Jules Supervielle, une Association Sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), présidée par Mme LAVANCHE, principale de l'établissement, et encadrée par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive, M RENAULT, M COSTE, Mme GOYEAU et Mme GANDRILLON. Retour ligne automatique  
Cette AS permet à tous les élèves intéressés, quel que soit leur âge ou leur niveau, de se retrouver pour découvrir et pratiquer des activités physiques et sportives variées entre 12h30 et 13h30 les mardi, jeudi et vendredi mais aussi le mercredi après-midi.

Les activités débiteront à partir du **mardi 15 septembre** et l'accès sera autorisé à la découverte et sans licence jusqu'au 30 septembre. Afin que la gestion soit plus facile pour la vie scolaire lors des passages au self, il n'y aura pas de passage prioritaire sans carte de licencié. Les élèves passeront dans l'ordre défini et s'ils ont terminé à 12h30, ils pourront essayer l'activité pratiquée au jour concerné. Pour les **élèves déjà licenciés**, ils pourront se présenter directement à **12h au self pour passer de façon prioritaire en montrant leur carte de licencié et en la déposant à l'entrée.**

Les élèves iront attendre le professeur d'EPS à 12h30 devant la porte du bâtiment EPS du collège.

**Le même protocole que l'EPS s'applique, ils doivent venir en tenue !**

A partir du jeudi 1er octobre les élèves non licenciés (sans la feuille d'autorisation complétée par la famille et le paiement) ne seront pas acceptés.

Vous trouverez ci-joints : la feuille pour l'inscription ainsi que les créneaux proposés entre 12h30/13h30 et le calendrier prévisionnel de la première période pour les créneaux UNSS du mercredi après-midi.

Le calendrier annuel sera publié prochainement.

Nous vous informerons également régulièrement sur le site du collège des différentes sorties UNSS qui seront organisées le mercredi.

*Petite information supplémentaire cette année : PASS CULTURE SPORT 79 (pièce jointe)*

Le département des Deux-Sèvres a décidé de soutenir la reprise des activités culturelles et sportives en incitant les familles deux-sévriennes à inscrire leurs enfants dans les structures (clubs sportifs affiliés à une fédération, associations sportives scolaires affiliées UNSS et structures associatives ou publique proposant un enseignement artistique (musique, chant, théâtre, danse, cirque arts plastiques...)).

Pour 1 inscription le département vous rembourse 15€ (que le prix de l'inscription soit supérieur ou inférieur à 15€)

**=> Pour notre licence UNSS qui est à 20€, après le remboursement elle vous reviendra finalement à 5€**

Pour cela, la démarche à suivre est à faire en ligne et indiqué sur le document PASS Culture et Sport 79 en pièce jointe.

## Documents joints

 [fiche\\_inscription\\_licence\\_unss\\_2020-2021](#) (PDF de 1.1 Mo)

 [planning\\_unss\\_periode\\_1](#) (PDF de 581.4 ko)

